

**Réunion :** 196<sup>e</sup> réunion  
**Date :** Le jeudi 25 octobre 2018  
**Heure :** 13 h 30  
**Lieu :** L-203/L-205 – Salle stratégique

---

**PRÉSENCES :**

**ADMINISTRATION**

Madame Lucia LEPAGE  
Monsieur Philippe NASR  
Monsieur Éric ST-JEAN

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Alain BERNARD  
Monsieur Yanick BINET  
Madame Sonia DE BENEDICTIS  
Monsieur Robin DICK  
Monsieur Ghyslain FILION  
Madame Sandrina JOSEPH  
Monsieur Frédéric LAUZÉ  
Madame Louise LESSARD  
Monsieur Joan-Sébastien MORALES  
Monsieur Denis PAQUIN  
Madame Isabelle ROY  
Monsieur Patrice ROY

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Madame Katherine BLOUIN  
Madame Nellie GIGUÈRE  
Madame Louise RIEL

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

Madame Mélanie BAILLARGEON  
Monsieur Simon TREMBLAY

**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

Madame Coralie RONDEAU  
Madame Isabelle ST-GERMAIN

**INVITÉS**

Monsieur Robert BERNIER  
Madame Karine BONNEVILLE  
Monsieur Emmanuel COUTU

**ABSENCES :**

**ADMINISTRATION**

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Madame Christiane CARRÈRE

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

Madame Lydia ROBINEAULT-GAGNON

## **INVITÉS (SUITE)**

Monsieur Sébastien GENDRON

Monsieur Alain GIRARD

Madame Chantal LACASSE

Madame Isabelle PROULX

Madame Josiane SAUVÉ

Madame Judith TRUDEAU

Madame Claudine VACHON

### ***196.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

M. Philippe Nasr souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études. Il mentionne qu'une proposition d'ordre du jour a été envoyée et demande s'il y a des propositions de modifications.

#### **Proposition 2018-2019 – 196.01**

M. Patrice Roy, appuyé par Mme Louise Lessard, propose :

**« L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

196.01 Adoption de l'ordre du jour

196.02 Réussite CLG

196.03 Adoption du procès-verbal de la 195<sup>e</sup> réunion

196.04 Suites du procès-verbal de la 195<sup>e</sup> réunion

196.05 Dossiers relatifs à la Commission des études

196.05.01 Bilan – Plan de la réussite

196.05.02 Statistiques de réussite

196.05.03 Comité de la réussite

196.06 Dossiers relatifs au Conseil d'administration

196.07 Dossiers d'information

196.08 Questions diverses

196.08.01 Réflexions pédagogiques – L'économie du savoir et la marchandisation de l'éducation

196.09 Levée de l'assemblée

---

### ***196.02 RÉUSSITE CLG***

#### ***Délégation italienne***

Mme Claudine Vachon, enseignante en français, partage l'expérience d'échange avec les Italiens qui a eu lieu au début de la session. Cette activité enrichissante et humaniste a permis aux étudiants d'établir de forts liens entre eux.

### ***Concours du CERN***

M. Robert Bernier, enseignant en physique, mentionne que le collège participe au concours du CERN depuis 4 ans. Le concours demande aux étudiants de proposer une expérience qui pourrait être réalisée dans les laboratoires du CERN que les gagnants pourront ensuite utiliser. Le collège est classé dans le premier quintile alors que 195 groupes de partout dans le monde ont soumis des propositions. La participation au concours exige le dépôt d'un texte de 1000 mots ainsi qu'une vidéo d'une minute. Les étudiants sont motivés à soumettre de nouveau leur candidature cette année et ceux-ci recevront un petit cadeau pour leur participation.

#### ***196.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 195<sup>E</sup> RÉUNION***

##### ***Proposition 2018-2019 – 196.03***

M. Denis Paquin, appuyé par Mme Sonia De Benedictis, propose :

**« L'adoption du procès-verbal de la 195<sup>e</sup> réunion, tel que présenté ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### ***196.04 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE LA 195<sup>E</sup> RÉUNION***

*195.03 Visite de M. Michel Louis Beauchamp, directeur général*

##### ***Comité Plan visionnaire des aménagements immobiliers***

Une consultation se tiendra le 1<sup>er</sup> novembre à 13 h au Carrefour étudiant où sera présenté à la communauté un plan visionnaire des aménagements immobiliers. L'invitation a été envoyée par courriel à tous les employées et employés par « Dépêche CLG ».

On rappelle également la tenue d'une demi-journée pédagogique le 30 octobre en avant-midi, dès 8 h 30. Celle-ci portera sur la prévention du plagiat et fera suite à l'activité ayant eu lieu au mois d'août.

##### ***Association étudiante***

Une première assemblée générale s'est tenue le mercredi 24 octobre. La direction des études se réjouit de constater le dynamisme entourant les activités de l'association étudiante.

*194.05.01 Guide de gestion des cours complémentaires*

La date limite pour déposer une proposition de cours complémentaire était le 19 octobre. Les formulaires reçus seront analysés par le comité durant la semaine de mise à niveau. Le comité a également analysé l'offre de cours actuelle et un courriel a été envoyé aux départements concernés par le retrait d'un cours.

La proposition d'offre de cours complémentaires sera présentée à la Commission des études avant d'être présentée au Conseil d'administration.

#### ***196.05 DOSSIERS RELATIFS À LA COMMISSION DES ÉTUDES***

*196.05.01 Bilan – Plan de la réussite*

M. Alain Girard mentionne la nécessité d'assurer les suivis du plan de la réussite auprès des membres de la Commission des études. Beaucoup de travail a été réalisé depuis l'adoption du plan par la CÉ et les membres du comité souhaitent en faire état. Ces travaux mobilisent plusieurs personnes à la réussite des étudiants du Collège.

### ***Bilan – Comité de la réussite***

Mme Isabelle Proulx présente le bilan du plan d'action ainsi que les outils qui ont été développés. Elle présente également les membres faisant partie du comité qui se sont rencontrés à six reprises durant l'année.

La présentation porte sur chacun des sous-objectifs du plan d'action de la réussite :

1<sup>er</sup> sous objectif : Outiller et soutenir les intervenants des comités de programme et des départements, notamment par la présentation des faits saillants du sondage SPEC ainsi que des données du système d'information sur les programmes.

2<sup>e</sup> sous-objectif : Créer un comité institutionnel de la réussite et diffuser les résultats des projets pédagogiques soutenus par la Direction des études.

3<sup>e</sup> sous-objectif : Poursuivre la priorité d'action à la première session, notamment en redéfinissant le rôle de la bibliothèque comme un service contribuant à la réussite.

Mme Josiane Sauvé a présenté les résultats du sondage concernant le projet pédagogique de recherche sur le réaménagement des bibliothèques d'enseignement supérieur. Six tendances principales ont été démontrées grâce au sondage auquel 2236 étudiants ont participé. Les prochaines étapes permettront l'actualisation de la mission de la bibliothèque et la révision de l'offre de service.

4<sup>e</sup> sous-objectif : Agir sur la persévérance en troisième session. Présentation par Katherine Blouin, Joan Sébastien Morales et Nellie Giguère d'un exemple d'application en Techniques de l'informatique.

5<sup>e</sup> sous-objectif : Définir une stratégie d'intervention à propos du cheminement Tremplin-DEC

Mme Karine Bonneville présente la situation actuelle du cheminement Tremplin-DEC ainsi que les pistes explorées par le comité de travail pour améliorer la réussite et la diplomation des étudiants. 6<sup>e</sup> sous-objectif : Redéfinir l'approche et le suivi du cheminement scolaire par la mise en place d'une communication informant les enseignants de leurs étudiants nécessitant des mesures particulières d'encadrement et la mise en place d'un nouveau modèle d'encadrement et de soutien pour les étudiants à contrat de réussite

7<sup>e</sup> sous-objectif : Améliorer la transition secondaire-collégial par les ateliers d'aide à la réussite et le développement de liens avec la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Iles.

8<sup>e</sup> sous-objectif : Accomplir le plan d'intervention des activités périscolaires et parascolaires par le lancement d'un accueil institutionnel des étudiants à la rentrée d'automne.

9<sup>e</sup> sous-objectif : Accomplir le plan de soutien aux étudiants ayant des besoins particuliers. Parmi les actions réalisées, sont mentionnées la mise en place d'un processus d'élaboration des plans d'intervention, la tenue de journées de sensibilisation à la population étudiante ayant des besoins particuliers et à la nature des services

adaptés au Collège, la diffusion d'un guide pour accompagner un étudiant vers des services professionnels, la conduite des projets enseignants pour les étudiants ayant des besoins particuliers et le développement d'ententes de collaboration avec des instances régionales d'intégration à l'emploi.

Durant les présentations, les questions des membres ont porté sur la composition du comité Tremplin-DEC, les liens du cheminement avec le DEC sans mention et les modifications au Règlement sur le régime des études collégiales.

La Commission des études profite de l'occasion pour féliciter Mme Isabelle Proulx et tous les membres du comité de la réussite pour l'ensemble du travail accompli à la réalisation du plan d'action.

#### *196.05.02 Statistiques de réussite*

M. Simon Tremblay présente le portrait des statistiques de réussite du collège. Nos étudiants ont une moyenne générale au secondaire un peu plus élevée que celle du réseau. Cependant, le taux de diplomation est plus faible que celui du réseau. L'état de la situation est présenté en comparant les statistiques du collège et en différenciant les résultats pour les étudiants en programmes préuniversitaires et pour ceux en programmes techniques.

On mentionne que les statistiques par programme sont disponibles dans le système d'information des programmes d'études de Lionel-Groulx (SIPEL) et que les coordonnateurs y ont accès.

#### *196.05.03 Comité de la réussite*

M. Alain Girard expose le dossier et mentionne le besoin de stabilité au sein du comité. La constitution d'un comité institutionnel de la réussite est prévue au plan d'action concerté de la réussite éducative 2020. La Commission des études conserve la responsabilité du comité de la réussite, mais le comité deviendra institutionnel.

Les questions portent sur le nombre d'enseignants au sein du comité et le mandat qui lui est confié.

Dans les limites de ses pouvoirs, la Commission des études peut recommander la constitution d'un comité institutionnel au Comité de direction qui pourra officialiser la démarche.

#### **Proposition 2018-2019 – 196.05.01**

M. Patrice Roy, appuyé par Mme Louise Lessard, propose :

**« Que la Commission des études recommande la constitution d'un comité institutionnel de la réussite et suggère les balises pour en définir le mandat. ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

***196.06 DOSSIERS RELATIFS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

***196.07 DOSSIERS D'INFORMATION***

***196.08 QUESTIONS DIVERSES***

Les membres ont été invités à visionner la vidéo d'un discours de Guy Rocher qui campe bien les enjeux liés à la marchandisation de l'éducation et de la culture au Québec. Robin Dick résume la vidéo en discutant de la composition de la commission Parent et des moyens qui ont conduit à ses recommandations. Les décisions n'ont pas été prises dans l'intérêt de chacun des membres, mais dans le sens du bien commun. Monsieur Rocher préconise un retour à la base de la culture commune afin de lutter contre la marchandisation du savoir et de la culture au sens large.

Invitée par la Commission des études, Mme Judith Trudeau présente un texte qui décrit la Commission des études comme un rempart contre la marchandisation. Quels sont les savoirs qui méritent de passer à travers nos corps? On met en opposition les savoirs utiles et inutiles. L'autonomie professionnelle et l'éthique du professeur sont nos guides face au défi de l'actualisation des savoirs. Mais comment y parvenir tout en protégeant nos valeurs des attentes externes. Des exemples sont cités : le lien d'une AEC avec le Cirque du Soleil, la rigueur dans les statistiques, le lien de Koha avec Amazon. Sur quoi doit-on porter notre vigilance?

Les échanges qui s'ensuivent portent d'abord sur le rôle que doivent jouer les enseignants du secteur technique pour assurer un lien étroit avec le marché du travail tout en définissant les limites de cette collaboration. Les enseignants se questionnèrent sur le lien avec les entreprises qui accueillent des stagiaires ou offrent des bourses aux étudiants.

Les échanges portent ensuite sur l'utilité des savoirs. On constate que la résistance est essentielle : les savoirs inutiles ne doivent pas être assujettis aux savoirs utiles. Nous devons faire preuve de pédagogie auprès des étudiants, mais aussi auprès des acteurs externes qui valorisent parfois les savoirs utiles au détriment d'un socle de connaissances générales.

En abordant le sujet de façon macro, on constate qu'une perspective critique sur les savoirs s'impose. Les savoirs finissent par trouver leur utilité selon les contextes. Nous nous sommes donné l'image d'une Commission des études servant de rempart, mais qu'en est-il si nous étions assiégés? Qu'en est-il si l'étudiant lui-même porte la volonté d'être client? Quelle est la contribution de l'étudiant? Qu'en est-il de l'absentéisme et de l'étudiant qui « consomme » le savoir. On pense que la marchandisation ne provient pas seulement de l'extérieur.

La discussion porte ensuite sur la valorisation de l'erreur. L'exemple de Tremplin DEC paraît éloquent. On parle aussi de valorisation de la formation générale et de mathématiques, dans un contexte où les révisions de programmes ministérielles semblent favoriser les savoirs utiles. Comment valoriser les savoirs inutiles entre collègues? On rappelle que le comité de la réussite doit se poser ces questions et alimenter la Commission des études dans ses réflexions.

On conclut que la Commission des études n'a pas à opposer les savoirs utilitaires et inutiles. Notre réflexion s'intéresse aux uns et aux autres. On doit préparer nos étudiants à autre chose. Si le savoir utile permet à l'étudiant d'occuper un emploi après son parcours de formation, c'est le savoir inutile qui lui permettra de se maintenir en emploi. Par ailleurs, nous faisons quotidiennement l'éloge de l'erreur en définissant un seuil de réussite à 60%. La place de la FG et des mathématiques n'a plus à être démontrée dans la formation collégiale. La valorisation de la FG constitue d'ailleurs un objectif au plan stratégique du Collège.

**196.09**    *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

**Proposition 2018-2019 – 196.09**

M. Ghyslain Filion, appuyé par l'ensemble des membres, propose la levée de l'assemblée à 17 h 25.

Denis Paquin, secrétaire  
Commission des études